

# Moïse et l'Exode, entre mythe et histoire

*Il ne s'est plus levé en Israël de prophète tel que Moïse,  
lui que YHWH a connu face à face.  
(Deutéronome XXXIV, 10)*

## 1. Un personnage hors-norme

Dans le texte biblique, ce personnage cumule les fonctions de roi, sans en avoir le titre, et de prophète. Il est LA référence en matière de prophète là où Abraham était LA référence en matière de foi. Abraham a reçu la révélation, Moïse recevra la Loi, c'est-à-dire la mise en œuvre de cette révélation.

D'ailleurs, la tradition lui a longtemps attribué la rédaction des cinq premiers livres de la Bible, le Pentateuque des chrétiens, la torah des juifs. On se souvient que ce ne fut qu'au XVII<sup>ème</sup> siècle, grâce à la perspicacité de Spinoza, qu'on a commencé à renoncer à cette paternité littéraire.

Cependant, Moïse reste le véritable héros de la Bible. Et cet aspect du personnage a profité d'une formidable caisse de résonance avec le film de Cecil B. deMille, sorti en 1956 sous le titre *The Ten Commandments* (une première version du même réalisateur, muette, était sortie en 1923), cet épisode de l'histoire d'Israël est reçu, par l'opinion publique internationale, comme une forme de récit princeps car, si l'on ajoute aux 131 millions de spectateurs américains<sup>1</sup> et aux 14 millions de Français<sup>2</sup> lors de sa sortie en salle, les multiples passages en télévision, la diffusion en cassettes, puis en DVD et en streaming, on approche le milliard de personnes pour lesquelles Moïse a définitivement les traits de Charlton Heston.

D'ailleurs, la *National Film Registry*, dépendant de la Bibliothèque du Congrès des États-Unis et dont le but consiste à conserver pour les protéger les films « culturellement, historiquement ou esthétiquement important » l'a intégré dans sa collection.

Par ailleurs, le cinéaste lui-même affirme avoir fait œuvre d'historien avec cette production en s'entourant, selon ses dires, des meilleurs spécialistes. Cependant, il s'agit là d'une histoire sainte, car il précise, lors de la présentation de son film par la Paramount, que Moïse constitue « l'un des plus grands hommes que la terre ait portés », car c'est lui qui a reçu, « des mains de l'Éternel, ce qui permit aux hommes de pouvoir vivre en paix, libres, les Dix Commandements ».

Mais ce fut aussi une œuvre politique. En effet, comme le précise Didier Père, directeur du cinéma sur ARTE, « En pleine guerre froide, le cinéaste, républicain convaincu, prêche l'urgence d'une nouvelle adaptation de l'Ancien Testament pour délivrer un message exalté en faveur de l'indépendance et de liberté des peuples, contre l'oppression et la tyrannie »<sup>3</sup>.

Ainsi, ce film pose un double miroir à une compréhension historique de l'Exode hors d'Égypte et de l'origine du Décalogue : un masque religieux, qui vise à accréditer les livres de la Torah d'une véracité absolue et un reflet politique, qui tend à actualiser le message pour voir, en Moïse, le parangon du monde libre contre les espaces sans dieu de la dictature communiste. Rappelons en effet, Cecil B. deMille, membre du Parti Républicain, s'est illustré au temps du

---

<sup>1</sup>. <http://www.cine-directors.net/boxUSAadj.htm>.

<sup>2</sup>. <http://www.allocine.fr/film/meilleurs/boxoffice/>.

<sup>3</sup>. <https://www.arte.tv/sites/olivierpere/2017/03/03/dix-commandements-de-cecil-b-demille>.

maccarthysme en proposant l'élargissement de la fameuse « liste noire » et il était catalogué par certains comme « un peu à droite de Louis XIV »<sup>1</sup>.

Ces préalables permettent de bien comprendre que le personnage de Moïse est doublement héroïsé. Il l'est par le texte biblique lui-même, mais aussi par le traitement qui en a été fait par les médias, depuis qu'ils ont pris le pouvoir au sein de la communication mondiale.

Il nous faut donc démythifier, autant que faire se peut, la geste mosaïque pour tenter de retrouver les traces d'un Moïse historique, pour autant qu'un tel personnage ait pu exister. Cependant, la vie de ce personnage occupe quatre livres complets, mêlant aventures romanesques et militaires, traités théologiques et discours juridiques.

De ce fait, les livres de l'Exode, à l'image de la *Genèse*, portent la marque de plusieurs rédacteurs, par l'intention qu'ils y mettent, mais aussi par des doublons ou des différences :

- le beau-père de Moïse s'appelle tantôt Jethro, tantôt Réouel ;
- le Sinäï peut devenir l'Horeb ;
- lors des plaies infligées à l'Égypte, Moïse agit soit seul, soit relayé par son frère Aaron ;
- les caillles nourricières envoyées par YHWH n'arrivent pas au même moment... Il s'agit donc, là aussi, d'un texte qui a été recomposé bien après la date supposée de l'événement, avec des intentions théologiques précises que nous chercherons à mettre en évidence au cours de ce chapitre.

## 2. Une historicité inaccessible

La première anicroche vient du fait qu'il n'existe aucune trace extra-biblique d'un tel événement. Les archives égyptiennes sont totalement muettes.

Or, l'historiographie traditionnelle situe l'Exode sous le règne de Ramsès II (1297-1213), un pharaon qui a laissé une abondante documentation. On a bien retrouvé un papyrus datant d'environ 1220, dans lequel un garde ordonne à des officiers égyptiens de poursuivre deux esclaves en fuite en route vers la Palestine. Mais deux que constituent pas un peuple.

Et pourquoi avoir daté l'époque de l'Exode vers les années 1200 avant notre ère ? Les raisons en sont simples : on les trouve dès les premiers versets du livre :

*Il bâtit des villes d'approvisionnement pour Pharaon : Pitôm et Ramsès.  
(Exode I, 11)*

Ces deux villes, situées sur la rive orientale du delta du Nil, ont naturellement orienté les chercheurs vers la ville de Pi-Ramsès, construite par Ramsès II sur l'ancien site d'Avaris pour lui servir de capitale.

Alors, tout naturellement, on a été amené à associer l'époque de l'Exode et le règne de Ramsès II, ce que pratiquement toutes les chronologies officielles continuent à faire. En outre, tout le Levant jusqu'en Syrie se trouvait sous protectorat égyptien et les déplacements y étaient donc fréquents.

Mais cette datation a contre elle un certain nombre d'obstacles :

- le nombre des candidats à l'Exode est totalement invraisemblable : 603 550 hommes en âge de porter les armes soit, avec femmes, enfants, vieillards et serviteurs, entre 2 et 3 millions de personnes ; rappelons que la population égyptienne de cette époque est estimée à 3 à 4 millions d'âmes ;

- la Bible parle d'esclavage, or il est maintenant admis par tous que ces constructions ont été effectuées par des travailleurs libres (enfin, aussi libres qu'ils pouvaient l'être à l'époque) ;

- le nom véritable du pharaon n'apparaît jamais dans les récits qui l'opposent à Moïse. Il est toujours désigné par l'hébreu פַּרְעֹה *par''oh*, rendu en français par "Pharaon" et toujours utilisé

---

<sup>1</sup>. Jesse LAKSY Jr, cité par Jean-Loup BOURGET, *Cecil B. deMille. Le gladiateur de Dieu*, Puf, Paris, 2013, p. 120.

comme un nom propre. Il symbolise sans doute la puissance égyptienne, voire la puissance de tout souverain étranger ayant asservi les Hébreux ;

- l'identification de Pitôm à Pi-Ramsès est très improbable : ce nom signifie « maison/temple d'Aton », mais l'existence de cette ville n'est attestée qu'à partir du VII<sup>e</sup> siècle avant notre ère ;

- les quelques localités égyptiennes mentionnées durant l'Exode reflètent la situation politique de l'époque saïte, entre le VII<sup>e</sup> et le VI<sup>e</sup> siècle.

Tout cela nous amène à mettre en doute l'existence même d'un « événement Exode », au moins tel qu'il est décrit dans la Bible.

Le théologien Roland de Vaux à la fin des années soixante, en se basant sur les diverses contradictions du texte biblique, a émis l'hypothèse qu'il y a au moins deux souvenirs qui s'entrecroisent dans les récits de l'Exode : fuite et expulsion.

Rappelons-les rapidement :

- Exode-fuite : après la 9<sup>ème</sup> plaie, le pharaon laisse les Hébreux sortir pour aller prier dans le désert : ils en profitent pour s'enfuir. Mais ils reviennent.  
Les Hébreux prennent la route de la mer.
- Exode-expulsion : après la 10<sup>ème</sup> plaie, le pharaon les chasse, même s'il revient assez rapidement sur sa décision.  
Les Hébreux prennent la route de l'Est.

L'Exode-expulsion serait le souvenir de l'éviction des Hyksos, vers 1550. Les Hébreux prennent la route de la mer car celle-ci n'est pas gardée par des postes égyptiens.

L'Exode-fuite serait lié à la construction des villes du Delta, avec une fuite par la route de l'intérieur, pour éviter les garnisons égyptiennes qui se trouvaient, à cette époque d'apogée de l'Égypte, le long de la côte.

Cette hypothèse, fort judicieuse, a connu son heure de gloire, mais elle est absolument invérifiable. Ce qui semble évident, c'est que les auteurs bibliques se sont appuyés, pour reconstruire cette histoire, sur plusieurs traditions différentes qui évoquaient les translations des clans hébraïques entre Canaan et Égypte qui étaient fréquentes durant le second millénaire avant notre ère.

Mais le roman cette histoire a été commencé beaucoup plus tard, sans doute à partir de l'époque du roi Josias (640-609) mais surtout durant l'Exil à Babylone, à des fins apologétiques.

En quelque sorte, l'Exode a dû constituer, pour les auteurs bibliques, la projection dans une histoire ancienne de la situation de l'Exil : captivité en Égypte contre captivité à Babylone, avec le même espoir de libération par Yhwh, en échange de la fidélité du peuple.

Si l'Exode est donc impossible à situer dans une histoire cohérente, quid du personnage central de cet événement ?

L'origine familiale de Moïse est racontée de façon assez déconcertante :

*Un homme de la maison de Lévi vint et prit une fille de Lévi. La femme conçut et enfanta un fils. Elle le trouva beau et le cacha trois mois.*

(Exode II, 1-2)

Deux éléments achoppent dans cette description.

D'abord, le verbe hébreu לָקַח *lâqah* semble clairement indiquer qu'il ne s'agit pas d'un mariage volontaire mais d'une union illégitime, voire d'un viol.

Ensuite, il est tout-à-fait anormal qu'une mère, même illégitime, laisse un nouveau-né trois mois sans lui avoir donné un nom. C'est contraire aux règles les plus élémentaires de la vie en Israël.

Mais c'est assez en accord avec son nom, dont tous les historiens et théologiens s'accordent à reconnaître l'origine égyptienne. Son nom hébreu, מֹשֶׁה *moshè*, est en effet construit à partir d'un radical purement égyptien, *ms(y)* "né", "fils"<sup>1</sup> que l'on retrouve dans des noms théophores portés par de nombreux pharaons tels Ramsès, Thoutmosis... d'ailleurs, tant qu'il n'a pas reçu de nom, Moïse sera désigné comme בְּרִיאַבְרִיאַ *bayèled* "l'enfant".

Plus tard, pour des raisons évidentes de justification, Moïse sera rattaché à la famille d'Aaron, son « frère » ?

Nous verrons plus loin les jongleries lexicales que les auteurs ont imaginées pour rendre intelligible le nom de Moïse.

De tels noms étaient fréquemment donnés à des enfants nés le jour anniversaire du dieu. Ces noms avaient le sens de "tel Dieu est né", mais il n'était pas rare que le nom de la divinité soit éludé, pour donner des patronymes tels que *Mesw* ou *Mesy*<sup>2</sup>. On retrouve même un équivalent de Moïse, un contremaître ayant organisé une grève dans le village des artisans de Deir-el-Medineh, dans la vallée des Rois.

Mais rien qui ne ressemble vraiment au héros de l'Exode.

Pour essayer de comprendre l'importance du personnage, nous n'avons donc que le texte biblique, que nous allons essayer de décoder maintenant.

### 3. La composition du récit mosaïque

Il faut déjà rester attentif au fait qu'il s'agit d'un récit légendaire, qui s'appuie donc sur des critères où l'histoire et ses habituels cahots n'a que peu d'importance. C'est surtout son côté exemplaire qui est mis en valeur.

Et le premier élément fort, qui lie Moïse à l'Égypte, le lie également à l'eau. Et d'abord à l'eau du Nil.

Pour une meilleure compréhension de ce qui suit, il semble nécessaire quand même de mettre en évidence les temps forts de la vie du prophète, tels qu'ils s'égrènent au fil des quatre livres de la Torah.

<i>Exode</i> 1-2	Naissance et fuite pour avoir tué un soldat égyptien.
<i>Exode</i> 2-6	Moïse à Madian, mariage, vocation et retour en Égypte
<i>Exode</i> 7-13	Plaies sur l'Égypte et départ des Hébreux
<i>Exode</i> 14-18	Ouverture de la mer de Jonc et déplacement dans le désert
<i>Exode</i> 19-34	Théophanie du Sinäi, Décalogue et Veau d'or
<i>Exode</i> 35-45	Construction du Sanctuaire
<i>Lévitique</i>	Mise en place de l'encadrement juridique
<i>Lévitique</i> 16	Épisode du bouc-émissaire
<i>Nombres</i> 1-4	Recensement de la population
<i>Nombres</i> 5-10	Nouvelles lois rituelles
<i>Nombres</i> 11-14	Errance et révoltes des Hébreux
<i>Nombres</i> 15-36	Nouvelles ordonnances, errances et guerres ponctuelles
<i>Deutéronome</i> 1-4	Premier discours de Moïse : rappel des lois
<i>Deutéronome</i> 5-28	Deuxième discours de Moïse : même thème
<i>Deutéronome</i> 29-30	Troisième discours de Moïse : rappel historique
<i>Deutéronome</i> 31-34	Accréditation de Josué, mort de Moïse en face de Canaan

<sup>1</sup>. Alan Henderson GARDINER, « The Egyptian Origin of some English Personal Names », in *Journal of the American Oriental Society*, 56, New Haven, 1936, pp. 189-196 ; John Gwyn GRIFFITHS, « The Egyptian derivation of the Name Moses », in *Journal of Near Eastern Studies*, 12, Chicago, 1953, pp. 225-231 ; Pierre MONTET, *L'Égypte et la Bible*, Delachaux et Niestlé, Neuchâtel, 1959, pp. 34-36...

<sup>2</sup>. Hermann RANKE, *Die ägyptischen Personennamen*, J.J. Augustin, Glückstadt, 1952, p. 227.

Nous distinguerons cependant trois moments bien spécifiques :

- la question égyptienne
- les rapports entre Moïse, le peuple et YHWH ;
- la première incarnation d'une fonction royale.

## 4. Moïse et l'Égypte

Les déplacements de tribus hébraïques entre Nil et Jourdain sont naturellement bien admis par l'ensemble des historiens et ce d'autant que la région de Canaan a très longtemps été vassalisée par l'Égypte.

### 4.1. Joseph, précurseur de Moïse

Avant d'évoquer directement Moïse, il convient de se pencher sur un autre personnage biblique, le dernier des patriarches de la *Genèse*, Joseph. Onzième fils de Jacob, il apparaît un peu, dans son enfance, comme le souffre-douleur de ses frères car il pratique la divination par les songes et généralement à son avantage.

Aussi ses frères veulent d'abord de le tuer, mais ils préfèrent le vendre à des marchands ismaélites qui descendent vers l'Égypte où il sera vendu à Putiphar, chef des gardes de palais par profession et eunuque par nécessité. Pour avoir refusé de céder aux charmes de l'épouse de son maître, qui devait éprouver quelques difficultés à recevoir sa dose d'affection de la part de son mari, il croupit quelque temps en prison mais par son aptitude à l'oniromancie, il est remarqué par le pharaon et lui permet d'anticiper une famine en Égypte.

Pour le remercier, le pharaon lui confère l'équivalent du pouvoir de vizir, même si ce terme ne figure pas dans le texte biblique. Et il lui donne un nom à consonnance égyptienne, Çapnat-Panéah, dont le nom pourrait signifier "le dieu dit : celui-ci vit", ainsi qu'une épouse, Asenat, "celle de Neith".

Les fonctions qui incombent alors à Joseph s'apparentent à celle d'un personnage dont on a retrouvé la tombe à El Amarna, où l'on retrouve ce message, qui ressemble assez curieusement à ce que la Bible dit des attributions égyptiennes de Joseph :

<i>J'étais la bouche supérieure de tout le pays, dans les expéditions, les travaux, les entreprises, pour toutes les personnes vivantes et mortes. Je sortais vers eux comme délégué du Roi et investi de toute l'autorité de Sa Majesté<sup>1</sup>.</i>	<i>Pharaon dit à Joseph : « Toi, tu seras au-dessus de ma maison et mon peuple obéira à ta bouche. Je ne serai plus grand que toi que par le trône. »</i> (Genèse XLI, 40)
---	---

Il s'agit d'un Sémite, Tûtu, qui cumula plusieurs fonctions de commandement, dont celui de Premier Serviteur du Roi dans la Barque. Et le roi en question était Akhenaton, qui a développé la révolution religieuse que l'on connaît.

Il est naturellement très tentant d'identifier Joseph avec ce personnage. D'autant plus tentant que le pharaon en question a tenté d'imposer une évolution monothéiste à toute l'Égypte.

Cependant, nous ne succomberons pas à la tentation car ce serait donner à la portée historique du récit biblique une importance plus grande que sa valeur symbolique et mythologique, qui était sans doute de préparer la présence des Hébreux sur les bords du Nil.

---

<sup>1</sup>. Inscription dans la tombe de Tûtu, relevée par Norman DE GARIES DAVIES, *The Rock Tombs of El Amarna*, VI, Seymour de Ricci, London, 1900, p. 27.

En outre, il est bien difficile d'établir une chronologie assurée de cet événement. Enfin, il ne semble pas que les modes de pensée égyptiens aient beaucoup influencé les Hébreux, plus naturellement tournés vers la Mésopotamie par une parenté ethnique et linguistique évidente.

Il n'en reste pas moins vrai que les auteurs connaissaient bien l'Égypte et sa pratique du pouvoir. Et l'épisode de Joseph, qui fait venir son père et ses frères auprès de lui, après leur avoir pardonné pour leur attitude, permet de justifier la présence des Hébreux dans ce pays.

#### 4.2. Moïse, maître des eaux

Si sa naissance n'a rien de miraculeux, sa survie en revanche est légendaire. Rappelons rapidement le contexte : les 70 personnes venues à la demande de Joseph se sont muées, sur l'espace de quelques générations et au moyen d'une démographie galopante, en un peuple devenu, aux dires des auteurs, *plus nombreux que les Égyptiens eux-mêmes*, ce qui ne manque pas, naturellement, d'inquiéter le pharaon<sup>1</sup>. Il met alors en place une politique que Malthus lui-même n'aurait pas dédaignée, en décrétant la mort de tous les enfants mâles d'Israël, en les jetant dans le Nil.

C'est-à-dire, en termes religieux, en les offrant au dieu Hâpy, pour qu'il protège son peuple en avalant, au moyen de ses crocodiles, les enfants de ceux qui le menacent.

Malgré le peu de crédibilité de cette disposition, nous sommes quand même dans une situation qui reste du domaine du possible. Mais la suite relève de la légende héroïque.

En effet, à l'âge de trois mois, Moïse est, lui aussi, confié au Nil par sa mère, mais pas à des fins sacrificielles.

*Ne pouvant plus le cacher, elle prit une arche de papyrus, l'étanchéifia avec du bitume et de la poix. Puis elle y plaça l'enfant et le dépose dans les joncs, sur les bords du Nil.*

(Exode II, 3)

Or le mot hébreu qui désigne ce berceau flottant est תִּבְיָהוּ [*tévéh*]. Il est utilisé à 28 reprises dans la Bible : 2 fois pour désigner la caisse dans laquelle flotte le bébé et 26 fois lorsqu'il s'agit de... l'arche de Noé.

Ainsi, à l'instar de Noé sauvé de la colère des Eaux du Déluge, Moïse est sauvé de la colère des eaux du Nil au moyen du même objet, qui n'était certes pas fait de papyrus dans le premier cas, mais quand même étanchéifié par de l'asphalte.

Dans les deux cas, l'arche en question constitue une forme d'utérus protégeant la vie contre des agressions extérieures. Dans les deux cas aussi, l'eau est perçue dans une double valence :

Elle est destructrice car on lui confie le rôle de prendre la vie à des vivants, ce qui fut le cas pour les enfants des Hébreux. Comme les eaux du Chaos en effet, le Nil abritait des monstres au regard des Hébreux. Le terme hébreu utilisé pour désigner le crocodile est léviathan<sup>2</sup>, dans certains extraits, désigne en effet les crocodiles et il est alors associé à un autre monstre mythologique, Béhémoth, qui désigne également l'hippopotame.

De ce fait, la destruction des enfants d'Israël par les eaux du Nil prend quelques apparences diluviennes, d'autant que le fleuve était réputé pour ses crues spectaculaires et la dangerosité de ses rives.

Mais les eaux deviennent salvatrices en permettant à Moïse d'échapper à la vindicte des dieux égyptiens, grâce à la présence protectrice de l'arche et bien sûr, en filigrane, celle de YHWH qui guide l'arche vers sa destination. Certes, les contextes sont différents, mais il s'agit, dans les deux cas, de la survie du peuple. C'est évident en ce qui concerne Noé, c'est sous-jacent à propos de Moïse car sa destinée sera de sortir le peuple de l'esclavage et de permettre que s'accomplisse la promesse faite à Abraham.

---

<sup>1</sup>. Exode I, 4-9.

<sup>2</sup>. Psaume CIV ; Job XL, 25.

C'est sans doute là la première victoire de YHWH sur les dieux d'Égypte : il confie l'enfant à un dieu capable de destructions très violentes, Hapy, mais le protège par une arche simplement composée de papyrus, soit un matériau qui ne résistera pas plus d'une demi-seconde à la dent des crocodiles.

La suite semble relever du conte pour enfant. La fille de Pharaon le découvre, prend pitié et l'adopte, tout en sachant qu'il s'agit d'un enfant hébreu. Tout d'abord, il s'agit de *la* fille du Pharaon, ce qui suppose qu'elle est unique, possibilité hautement improbable quand on connaît la sexualité débordante des rois d'Égypte et ses inévitables retombées démographiques.

Mais ce qui relève vraiment de l'irrationnel, c'est la manière dont elle nomme l'enfant :

*Ce fut un fils pour elle. Elle cria pour lui le nom de Moïse et elle dit : « C'est parce que je l'ai tiré des eaux ! »*  
(Exode II, 10)

La coloration de ce récit est clairement hébraïque.

Nous retrouvons ce verbe créateur, déjà rencontré avec Adam et bien d'autres, קָרָא [*qára'*], qui donne la vie. Et, en ce sens, elle est bien la mère de l'enfant puisque, tant qu'il était innommé, il n'existait pas réellement. Mais cette coloration vient également du jeu de mot qui surdétermine le patronyme de l'enfant : le nom hébreu de Moïse est מֹשֶׁה [*moshè*], ce qui permet le jeu de mots avec verbe מָשָׁה [*máshab*] signifiant "tirer" et qui donne, dans la bouche de la jeune princesse, מִשִּׁיתְהוֹי [*meshítihoi*] "je l'ai tiré".

Cependant, on pourra quand même s'étonner que la fille d'un des rois les plus puissants de la très puissante XIX<sup>ème</sup> dynastie connaisse à ce point l'hébreu – la langue des esclaves – pour jouer ainsi sur le sens des mots.

Mais comme nous le verrons à propos du nom de YHWH, il était fondamental, pour les anciens Hébreux, que le nom soit intelligible, qu'il soit signifiant. Alors, on a puisé dans le patrimoine des diverses traditions alimentant la culture judéenne. L'abandon d'enfant est en effet un élément fréquemment rencontré dans les mythologies<sup>1</sup>.

Depuis longtemps déjà, on a émis l'hypothèse généralement admise maintenant que l'épisode a été inspiré par la légende du roi Sargon d'Agadé<sup>2</sup>, qui a régné vers 2300 mais dont la rédaction fut sans doute réalisée dans la deuxième moitié du VIII<sup>ème</sup> siècle, sous le règne de Sargon II.

Un simple extrait nous permettra d'en juger :

*[Ma Mère] me mit dans une corbeille de roseau avec de l'asphalte, elle ferma le couvercle. Elle me poussa dans la rivière qui ne m'engloutit pas...<sup>3</sup>*

Les ressorts du mythe sont très semblables dans les deux cas :

- il s'agit d'abord d'un enfant de basse extraction, mais qui est promis à un grand avenir : Sargon sera roi, Moïse n'en aura pas le titre mais la fonction ;
- le sauvetage provient de la mère seule et le père est absent ; il est même précisé, dans le mythe de Sargon, que l'enfant ne connaît pas son géniteur ;
- l'enfant est déposé dans un berceau et confié au fleuve, peut-être l'Euphrate dans le cadre du mythe akkadien ;
- l'un comme l'autre participe à un dessein divin.

---

<sup>1</sup>. Voir par exemple Donald B. REDFORD, « The literary motif of the exposed child », in *Numen*, XIV, éditions Brill Publishers, Leiden, 1967.

<sup>2</sup>. Le texte complet peut être consulté dans Thomas RÖMER, *Moïse en version originale. Enquête sur le récit de la sortie d'Égypte*, éditions Labor et Fides, Genève, pp. 64-65.

<sup>3</sup>. Ibidem.

Ainsi, nous pouvons dire que le Nil fut vaincu une première fois avec la survie de Moïse. Il reste un enjeu lorsqu'il s'agit à nouveau de se mesurer aux dieux d'Égypte.

Peut-être d'ailleurs, le changement des eaux en sang, qui constitue la première des dix plaies, fut-il considéré par les rédacteurs comme une manière de punir le dieu du Nil de la mort des enfants des Hébreux. Mais il est difficile d'appliquer une explication globale à un événement aussi peu probable, d'autant que deux sources narratives semblent s'entrecroiser dans ce récit : une qui met en scène Moïse seul, une qui fait aussi intervenir son frère, Aaron.

En outre, le fait que les magiciens égyptiens parviennent également à réaliser ce prodige semble infirmer cette hypothèse. Mais on peut dire, pour prendre une métaphore sportive, que les magiciens locaux jouaient à domicile et profitaient de la connaissance de leur propre terrain. En effet, ce rougissement des eaux du Nil était un phénomène bien connu suscité par l'invasion d'une algue microscopique, *Karenia brevis* qui amène la coloration rouge et intoxique les poissons.

Les Égyptiens connaissaient bien ce phénomène, mais ils y apportaient leur propre interprétation, comme en témoigne un papyrus du second millénaire intitulé *les Admonitions d'Ipuwer* dont voici un court extrait :

*En effet, la rivière est du sang, et pourtant les hommes en boivent. Les hommes reculent devant les êtres humains et ont soif d'eau.*<sup>1</sup>

Cette maîtrise totale de Moïse sur les eaux se manifeste également dans la suite du récit et, en tout premier lieu, avec le passage de la mer. La question de la localisation de la mer de Joncs, qui n'est certes pas la mer Rouge, comme on l'entend trop souvent, reste très discutée et n'est pas, à notre sens, d'une extrême importance. Car ce récit fonctionne sur d'autres ressorts que le simple souvenir d'une victoire remportée grâce à l'enlisement de la charrierie ennemie.

Ce texte résonne d'accents cosmogoniques.

On retrouve, par exemple, le verbe *בָּקַע* [*bāqa*"] "fendre", pour indiquer la séparation des eaux provoquée par Moïse et qui est également utilisé, dans le premier récit de la *Genèse* pour séparer les eaux d'en-haut des eaux d'en-bas<sup>2</sup>.

En outre, ce combat contre Yâm, la mer, nous l'avons déjà rencontré dans les recensions plus violentes décrivant la cosmogonie de combat<sup>3</sup>. Dans la suite logique de la comparaison entre Moïse et Noé, nous pouvons penser ici qu'il s'agit d'une forme atténuée de déluge, plus ciblée, peut-être pour rappeler aux Judéens que la puissance de YHWH est toujours aussi efficace.

Ainsi, ce n'est peut-être pas la simple noyade qui a fait périr les soldats égyptiens, mais une forme de retour au néant, au chaos en raison des forces libérées par le dieu de Moïse.

Toutefois, le lien qui lie Moïse à l'eau et à l'Égypte ne s'arrête pas au Nil, ni à la mer. Le pays est aussi un désert et Moïse va se révéler, grâce au pouvoir délégué par YHWH bien sûr, un maître sourcier. Ce qui, en termes de survie, correspond à une fonction essentielle bien sûr.

En effet, à plusieurs reprises, sa médiation est nécessaire pour permettre au peuple de se désaltérer, donc de survivre. Après le passage de la mer, les Hébreux arrivent à Marah, mais l'eau est imbuvable car elle est amère. Le peuple murmure contre Moïse et il faut à nouveau faire appel à YHWH :

*Alors il cria vers YHWH et YHWH lui désigna un morceau de bois. Il le jeta dans l'eau et l'eau devint douce.*  
(Exode XV, 25)

---

<sup>1</sup>. Sources : Joshua J. MARK, *Les avertissements d'Ipuwer*, <https://www.ancient.eu/article/981/the-admonitions-of-ipuwer/>, 21 novembre 2016.

<sup>2</sup>. Pour davantage de détails, voir Thomas RÖMER, *Moïse en version originale*, op. cit., p. 222.

<sup>3</sup>. *Isaïe* LI, 9-10 ; *Psaume* LXXIV, 12-14...



Le même problème survient un peu plus tard, quand ils arrivent à Méribah dans un lieu sans eau. À nouveau, le peuple gronde contre Moïse et il doit recourir aux services de YHWH, qui lui demande de frapper une fois le rocher de son bâton.

*Moïse leva sa main et frappa par deux fois le rocher avec son bâton. Des eaux jaillirent alors en abondance. La communauté but, ainsi que le bétail.*

(Nombres XX, 11)

Ainsi, par le biais de son dieu, Moïse apparaît nettement comme l'homme qui maîtrise la puissance de l'eau : puissance destructrice lorsqu'il s'agit d'ouvrir la mer, puissance vivifiante quand il faut fendre de la roche.

Mais, paradoxalement, c'est aussi par l'eau qu'il mourra.

En effet, pour avoir frappé le rocher à deux reprises, au lieu d'un seul coup demandé par la divinité, il a manifesté un doute quant à l'efficacité du geste qu'elle lui demandait. Il paiera ce doute très cher et la réponse de YHWH tombe aussitôt :

*« Parce que vous n'avez pas eu confiance et montré ma sainteté aux yeux des fils d'Israël, ce n'est pas vous qui ferez entrer cette assemblée dans le pays que je lui donnerai. »*

(Nombres XXI, 12)

On remarquera qu'Aaron est associé au châtement de Moïse alors que ce dernier seul est coupable.

Quoiqu'il en soit, symboliquement, l'histoire de Moïse est marquée par l'eau, tout comme celle de l'humanité avec le déluge. Mais si, des flancs de Noé, furent issus la totalité de l'espèce humaine, c'est le Peuple Élu qui naît derrière le bâton de Moïse.

Et les quarante années d'errance dans le désert sont le reflet des quarante jours que durèrent le déluge.

Le peuple qui naît de cette errance est un peuple neuf. Cette durée, ainsi que la victoire sur l'eau permet d'identifier, dans le mythe, l'action de Moïse à celle de Noé.

## 5. Moïse, Israël et YHWH

Rappelons que nous ne sommes pas en présence d'une histoire avérée et qui serait relatée objectivement par un journal, mais face à un récit légendaire destiné à permettre au peuple de comprendre l'origine et la nature de sa croyance. Aussi la manière dont les événements sont présentés révèle avant tout les intentions des auteurs et leurs enchaînements, les termes choisis présentent une importance toute particulière.

C'est la raison pour laquelle nous allons nous attacher à décortiquer les différents mythes pour mieux comprendre la pensée judéenne en voie de monothéisation au moment où ces récits furent consignés, c'est-à-dire durant l'Exil à Babylone.

Les liens unissant le héros de l'Exode au peuple et à son dieu sont pour le moins assez fragiles, au moins au début. On pourrait même penser qu'à part YHWH, omniscient par nature et qui a choisi ses deux interlocuteurs, ceux-ci ne se connaissent pas entre eux et ignorent même le nom de la divinité qui va les réunir.

Nous avons vu que le nom même de Moïse était égyptien.

Est-ce que cela fait pour autant de lui un étranger par rapport au Hébreux ? Certains n'ont pas hésité à sauter le pas, Freud en particulier, avait intitulé le deuxième chapitre de son dernier ouvrage, « Et si Moïse fut égyptien »<sup>1</sup>. Le père de la psychanalyse s'appuyait en particulier sur les travaux d'un archéologue américain, Breasted<sup>2</sup> et jouait sur l'hypothèse que le monothéisme

<sup>1</sup>. Sigmund FREUD, *L'homme Moïse et le monothéisme*, éditions Gallimard, Paris, 1948.

<sup>2</sup>. James Henry BREASTED, *The Dawn of Conscience*, éditions Charles Scribner Sons, Londres, 1934.

mosaïque était inspiré de l'atonisme. Cette thèse est maintenant généralement exclue par les historiens<sup>1</sup> pour de nombreuses raisons, mais il n'en reste pas moins évident que l'origine du personnage n'a rien de limpide.

Il faudra en effet attendre quelques chapitres pour connaître l'identité de ses parents, qui n'apparaissent qu'au détour d'une généalogie présentant les héritiers des douze fils de Jacob : Amrâm et Yokébed<sup>2</sup>.

Tels qu'ils sont mentionnés, ils semblent surtout insister sur la fraternité entre Aaron, l'aîné et Moïse, le cadet. D'ailleurs, le nom d'Aaron lui aussi échappe complètement à toute explication étymologique quand ceux d'Amrâm et de Yokébed signifient respectivement "parent élevé" et "gloire à yaw", mais il semble s'agir ici de la divinité honorée à Ugarit et Mari, que nous avons déjà évoquée<sup>3</sup>. Tous deux sont mentionnés comme faisant partie de la tribu de Lévi, celle qui sera élevée par Moïse comme une tribu de prêtres.

Reprenons maintenant les faits marquants de sa vie, tels qu'ils sont présentés par les auteurs bibliques. Ne revenons pas sur les conditions de sa naissance, ni même sur son enfance, car la Bible ne donne aucune indication sur ce point, n'en déplaise à Cecil B. deMille qui a construit plus de la moitié de son film sur ce silence biblique, faisant de Moïse un prétendant au trône d'Égypte contre Ramsès, le fils légitime de Séthi I<sup>er</sup>.

La rencontre avec le peuple hébreu se fait très incidemment. Moïse, qui avait grandi, se rend vers ses « frères », sans qu'il en soit mentionné la raison, constate leur dénuement et, plus spécialement, un Égyptien en train de molester l'un d'entre eux.

*Il regarda autour de lui et, ne voyant personne, il frappa l'Égyptien et l'ensevelit dans le sable.*  
(Exode II, 12)

Un tel comportement est pour le moins curieux de la part de quelqu'un ayant été élevé par une princesse à la cour du pharaon. Mais la suite ne l'est pas moins. Le lendemain, il retourne sur les lieux de son forfait et veut séparer deux Hébreux occupés à se battre et leur demande les raisons de la rixe. Leur réponse n'est pas moins déconcertante que l'épisode de la veille :

*Qui t'a établi chef et juge sur nous ? Est-ce que tu dis cela pour me tuer, comme tu as tué l'Égyptien ?*  
(Exode II, 14)

Apprenant le meurtre, Pharaon veut faire mourir Moïse et celui-ci s'enfuit.

On peut remarquer l'extrême concision du récit, en même temps que son manque flagrant d'authenticité. Mais il en va de Moïse comme de beaucoup de personnages qui ont marqué leur temps, comme Jésus par exemple. Les événements de l'enfance du héros sont généralement ignorés des auteurs, alors on les idéalise ou on les laisse dans l'ombre. La naissance de Moïse a été héroïsée, mais son enfance est ignorée.

Ce qui importe, c'est la rencontre qu'il doit faire dans le pays de Madian. Celle-ci prime sur la rencontre véritable entre Moïse et le peuple.

Mais avant de poursuivre, on peut quand même mettre en évidence le fait que les premières relations entre lui et son peuple manquent singulièrement de chaleur et de... fraternité, malgré l'usage intentionnel du mot « frère ».

Au terme de sa fuite, Moïse arrive au pays de Madian où il épouse Çipporah, la fille du prêtre de la région dont nous avons précisé le double patronyme, Réouel ou Jethro selon les versions :

---

<sup>1</sup>. Voir cependant Jan ASSMANN, *Moïse l'Égyptien*, éditions Aubier, Paris, 2001.

<sup>2</sup>. *Exode VI*, 20.

<sup>3</sup>. André CAQUOT, Maurice SZNYCER et Andrée HERDNER, *Textes Ougaritiques, 1. Mythes et légendes*, op. cit., p. 309.

יִתְרוֹ [yitró] "reste", en faisant paître le troupeau de son beau-père ou רְעוּאֵל [ré"oú'el] "dieu est pasteur"<sup>1</sup>, car apparemment, le statut de prêtre ne nourrissait pas son homme au pays de Madian.

Les deux noms du beau-père semblent d'ailleurs plus ou moins liés à l'histoire de Moïse puisque c'est grâce à lui qu'il va faire une rencontre "immense".

Si le nom de l'épouse de Moïse, צִפּוֹרָה [çipporáh], qui signifie "oiselle" est sans doute moins significatif, à moins qu'il ne s'agisse d'un oiseau migrateur, ceux des deux fils qu'elle lui donne le sont beaucoup plus : l'aîné, Gershom גֵּרְשׁוֹם [gershóm] signifie "un hôte là-bas" et son nom apparaît dès le mariage avec Çipporah, c'est-à-dire avant l'épisode du Buisson Ardent<sup>2</sup> ; le cadet, Éliezer אֱלִיעֶזֶר [éli"èzer] "mon dieu est secours" n'est révélé que plus tard, lorsque les Hébreux sont déjà en marche et il évoque l'aide fournie par YHWH à Moïse pour vaincre le pharaon<sup>3</sup>.

Ces précautions onomastiques laissent clairement entendre que Moïse n'a rien à voir avec la tribu de son beau-père. C'est fondamental à rappeler car, dans la logique du récit, il va se placer sous l'autorité du dieu qui est adoré à Madian.

Le décor est donc en place.

Ce sont les moutons qui, en quelque sorte, le guident vers ce qui est encore la « montagne d'Élohîm ». C'est là, sur cette montagne qui, dans cet épisode, n'a pas d'autre nom, que se déroule l'événement sans doute le plus marquant de la religion biblique : la révélation du nom de YHWH.

Elle commence par une mise en garde solennelle :

*« N'approche pas ! Ôte tes sandales de tes pieds car le lieu sur lequel tu te tiens est une terre sacrée ! »*  
(Exode III, 5)

Rappelons au passage que l'action de se déchausser n'était pas qu'une simple précaution hygiénique mais qu'elle permettait de se séparer des éventuelles déités aréniennes qui peuplaient le désert.

Nous développerons plus tard toute l'ambiguïté qui réside autour du nom de YHWH. Mais il paraît important d'insister sur cette espèce de marchandage qui s'installe entre l'homme et la divinité et qui n'est pas sans rappeler celle qui opposait Abraham à YHWH à propos de Sodome.

Une première chose est claire : l'interlocuteur de Moïse ne veut, dans un premier temps, révéler son nom. Il répond d'abord par une pirouette :

*Je suis l'élohîm de ton père, l'élohîm d'Abraham, l'élohîm d'Isaac et l'élohîm de Jacob. »*  
(Exode III, 6)

Le Buisson s'adresse sans ambivalence à un Moïse israélite. Mais celui-ci ne semble pas l'entendre de cette oreille. Et comme évoquer la faiblesse de ses moyens ne suffit manifestement pas, il répond à la divinité sur le terrain qu'elle a elle-même posé :

*« Voici que moi, j'irai vers les fils d'Israël pour leur dire : "L'élohîm de vos pères m'a envoyé vers vous". Et ils me diront : "Quel est son nom ?" Que leur dirai-je ? »*  
(Exode III, 13)

Il y a deux choses dans cette réponse de Moïse. Tout d'abord, il renverse l'appartenance d'Élohîm, qui n'est plus le dieu de *ses* pères mais celui de *leurs* pères. Par ce subtil distinguo, il prend sa distance vis-à-vis de la divinité qui lui parle. L'autre chose est naturellement la demande du nom

---

<sup>1</sup>. Une autre lecture étymologique est possible, "ami de dieu", mais celle que nous privilégions ici nous semble plus significative des fonctions symboliques attachées à celui par qui la révélation va pouvoir s'opérer.

<sup>2</sup>. Exode II, 22.

<sup>3</sup>. Exode XVIII, 4.

car, rappelons-le une nouvelle fois, faute d'un nom pour désigner la chose ou l'individu, ceux-ci n'existent pas.

Nous aurons ultérieurement l'occasion de développer la réponse de Normand proférée par YHWH sur une variante du verbe être : אֲשֶׁר אֲנִי אֲשֶׁר [èhyèh asber èhyèh] "je suis qui je suis", qui est à la fois une promesse et une profession de foi mais qui manifeste avant tout l'embarras des auteurs eux-mêmes<sup>1</sup>. Mais le marchandage se poursuit, malgré les miracles promis par YHWH et Moïse met en doute le fait que le peuple puisse écouter sa parole.

Il faut donc poser une nouvelle enchère et YHWH transforme coup sur coup le bâton de Moïse en serpent et rend sa main lépreuse, avant de la guérir.

Mais cela ne suffit pas et Moïse trouve une nouvelle parade, mais dans un registre différent :

*« Je t'en prie, mon Seigneur, je ne suis doué pour la parole ni d'hier, ni d'avant-hier, et même pas depuis que tu parles à ton serviteur. Je suis lourd de bouche et lourd de langue. »*

(Exode IV, 10)

Mais YHWH trouve l'ultime parade :

*« N'y a-t-il pas Aaron, ton frère le Lévite ? [...] Tu lui parleras et tu mettras les paroles dans sa bouche. Et moi, je serai avec ta bouche et avec sa bouche et je vous enseignerai ce que vous aurez à faire. »*

(Exode IV, 14-15)

La discussion s'arrête là. Moïse n'a plus d'argument.

Mais on pourrait s'étonner du manque de logique de cette discussion. En effet, un dieu capable de fendre en deux les eaux de la mer ne devrait pas éprouver beaucoup de difficultés à guérir des problèmes d'élocution. C'est peut-être lié à l'idée que les auteurs ont pu imaginer cette scène comme un échange entre deux personnes humaines. Ou, plus simplement, par le constat que leur dieu ne se souciait que fort peu des petits traumatismes de son peuple et qu'il intervenait rarement pour y remédier.

Mais la cause profonde est peut-être ailleurs. En effet, Moïse finit par obéir, à contrecœur, à la divinité pour délivrer à Israël le message suivant, dont nous ne retiendrons que la partie qui pose problème :

*« Je suis YHWH ! [...] Je vous prendrai pour mon peuple et je deviendrai votre élobîm et ainsi vous saurez que c'est moi, YHWH, qui vous fais sortir de sous les corvées d'Égypte. »*

(Exode VI, 7)

Ce message pose YHWH comme un dieu en devenir, un dieu qui, dans les faits, n'existe pas encore au regard du peuple d'Israël puisqu'il n'a pas de nom. Et toute l'histoire de Moïse est marquée par cette ambiguïté, que nous continuerons à développer au cours de ce chapitre.

Toutefois, les choses ne se déroulent pas tout-à-fait comme prévu et l'impétrant s'en plaint amèrement auprès de YHWH :

*« Les fils d'Israël ne m'ont pas écouté. Comment Pharaon m'écouterait-il, moi qui suis incirconcis des lèvres ? »*

(Exode VI, 12)

---

<sup>1</sup>. Pour une étude plus complète sur la question, le lecteur pourra se reporter à Gérard GERTOUX, *Un historique du nom divin. Un nom Encens*, éditions L'Harmattan, Paris, 1999.

Notons cette curieuse formulation sur « l'incirconcision des lèvres » de Moïse, qui est généralement interprétée comme une forme de bégaiement et c'est la raison pour laquelle YHWH lui a donné Aaron comme porte-parole.

Est-ce seulement une manière idiomatique d'évoquer le bégaiement ? C'est très possible mais cela peut aussi révéler une autre incirconcision et expliquer le très étrange épisode qui survient, quelques versets plus tôt, lors du retour en Égypte, à l'étape dans une auberge, qu'il n'est pas inutile de reprendre *in extenso*.

*En chemin, lors du bivouac, YHWH le rencontra et chercha à le faire mourir. Çipporâh prit un silex et trancha le prépuce de son fils et en toucha ses pieds. Puis elle dit : « Tu es pour moi un époux de sang ». Alors, il le lâcha. Elle avait dit « époux de sang » en raison des circoncisions.*

(Exode IV, 24-26)

Un texte pour le moins énigmatique, d'autant que nous sommes dans l'incapacité lexicale d'attribuer les pronoms utilisés ici à un personnage en particulier. En outre, il convient de rappeler aussi que les pieds sont quelquefois utilisés de manière métaphorique pour désigner les organes sexuels<sup>1</sup>. Ce récit frappe aussi par son côté irrationnel : en effet, pourquoi YHWH chercherait-il à faire mourir Moïse alors qu'il vient de lui confier une mission essentielle ?

Il semble que ce bref récit soit une enclave beaucoup plus ancienne que la trame générale mais dont l'origine n'a pas été identifiée. Elle pourrait s'apparenter au combat de Jacob, au gué de la rivière Yabboq, que nous avons déjà rencontré, où la créature à combattre avait été identifiée à YHWH. Et si le lieu ici n'est pas clairement indiqué, on peut quand même penser que, s'agissant d'un bivouac, il devait se faire dans la proximité immédiate d'un point d'eau. Il peut alors s'agir d'un même rituel ancestral de passage.

Mais cette association entre les deux événements mythologiques ne permet guère de comprendre la référence à la circoncision qui frappe le fils de Moïse. Une circoncision d'autant plus étonnante qu'elle est effectuée par la mère de l'enfant, chose qui ne se faisait pas en Israël. Celle-ci semble agir ici comme une forme de protection.

Les Esséniens, auteurs des Manuscrits de la mer Morte ont d'ailleurs montré toute l'étendue de leur perplexité en attribuant à Mastéma, un ange des enfers, hypostase de Satan, l'initiative de l'agression contre Moïse<sup>2</sup>.

Toutefois, ce bref récit ne nous dit rien sur la circoncision de Moïse lui-même ni sur cette qualification d'époux « de sang » telle qu'elle est formulée par Çipporâh. Nous ne retiendrons donc du héros de l'Exode que sa seule incirconcision « des lèvres ». Cecil B. deMille n'a d'ailleurs pas jugé utile de faire figurer ce curieux épisode dans son film.

Ce qui semble révélateur dans l'extrait qui mentionne cette incirconcision des lèvres, c'est que le peuple ne semble connaître ni Moïse, ni même le dieu qu'il leur propose puisqu'il refuse d'écouter le message.

Ce long récit de la fuite des Hébreux hors d'Égypte, guidés par Moïse sous le regard de YHWH semble n'avoir d'autre but principal que celui de souder le peuple à sa nouvelle divinité, une divinité dont il ne connaissait pas le nom avant Moïse – le message est martelé à plusieurs reprises. C'est-à-dire qu'il ne connaissait pas réellement car il était incapable de le nommer.

L'élément qui permet d'unifier cette histoire, c'est probablement Madian. C'est au moins celui qui permet la rencontre. Une première rencontre qui avait commencé bizarrement puisque Moïse, en arrivant, avait chassé des pasteurs d'un puits pour permettre aux filles de Réouel de faire boire leur troupeau et celle-ci l'avait présenté ainsi à leur père :

---

<sup>1</sup>. *Isaïe* VII, 20.

<sup>2</sup>. *Jubilés* XLVIII, 1-3.

*« Un Égyptien nous a secourus de la main des pasteurs. Il a même puisé pour nous et pour faire boire le troupeau. »*

(Exode II, 19)

Certes, elles ont pu se fier au chemin par lequel Moïse arrivait ou encore à sa tenue, mais il n'en reste pas moins que celui-ci n'est pas désigné comme un Israélite mais comme un Égyptien. En outre, il ne semble pas y avoir de problème de compréhension entre lui et ses hôtes.

Mais c'est surtout à Madian que se trouve la montagne d'Élohîm où se fera la rencontre. Et la qualité de prêtre concernant le beau-père de Moïse n'est certainement pas le fait du hasard. D'ailleurs, au gré de leurs pérégrinations, les Hébreux recevront une fois la visite de Jethro et le moins qu'on puisse dire est que Moïse éprouve un certain respect à son égard :

*Moïse sortit à la rencontre de son beau-père. Il se prosterna et l'embrassa.*

(Exode XVIII, 5)

Dans ce même chapitre, Jethro assiste à une assemblée au cours de laquelle Moïse juge le peuple. Il lui conseille alors de déléguer son pouvoir à des unités plus réduites en nombre (1000, 100, 50 et 10).

*Moïse écouta la voix de son beau-père et agit comme il lui avait dit.*

(Exode XVIII, 24)

Dans cet épisode, YHWH est absent, au moins comme entité agissante et Jethro se pose comme une autorité qui semble même au-dessus de Moïse, puisque ce dernier se prosterne devant lui, accepte que ce soit lui qui effectue le sacrifice d'holocauste et obéit à ses conseils.

Cela étant, ce singulier mariage à trois finira par se faire.

Et même entre Moïse et le peuple. On remarque par exemple que l'infirmité oratoire qui affecte Moïse touche surtout la période égyptienne du récit et qu'elle s'estompe rapidement ensuite. La médiation d'Aaron devient en effet de moins en moins importante.

On peut penser qu'il ne s'agissait peut-être pas vraiment d'un défaut d'élocution mais plutôt de la difficulté à maîtriser une langue qui n'était pas maternelle. Difficulté qui s'efface progressivement à mesure que Moïse côtoie « ce » peuple, une expression qui revient fréquemment dans sa bouche.

Un peuple auquel il finit par s'identifier.

Mais quelle était la véritable nature de Moïse, s'il a vraiment existé ? Cela, nous ne le saurons vraisemblablement jamais.

## **6. Moïse, figure du roi ou du prophète ?**

### **6.1. Un peuple à la nuque raide**

Nous avons donc pu constater que les premières rencontres entre Moïse et le peuple d'Israël, telles qu'elles sont décrites dans la Bible, ne brillent pas par leur enthousiasme : on lui conteste le droit d'être prince et de juger, on ne l'écoute pas... D'ailleurs, les auteurs bibliques usent fréquemment d'une expression très imagée pour décrire les Hébreux de l'Exode : ils parlent d'un peuple à la « nuque raide ».

*Et YHWH dit à Moïse : « J'ai vu ce peuple. C'est un peuple à la nuque raide. »*

(Exode XXXII, 9)

La métaphore hébraïque קִשְׁבֵּה עֵרְף [qeshéb "oref] "nuque raide" est très parlante. Elle illustre les résistances à l'obéissance du peuple face aux commandements de sa divinité, résistances qui l'ont amené en captivité à Babylone comme, dans un passé lointain et mythique, l'ont conduit à errer quarante années dans le désert.

On la rencontre une bonne dizaine de fois dans le Pentateuque, mais aussi dans d'autres livres (*Jérémie, Chroniques, Nébémie* et même dans le Nouveau Testament, *Actes des Apôtres*).

La première mention de cette expression apparaît après la théophanie du Sinäi dans la suite de l'épisode du Veau d'or, mais cet état d'esprit frondeur se manifeste beaucoup plus tôt au sein du peuple de l'Exode, malgré les multiples démonstrations de puissance de la divinité qui entend les libérer.

Il est important d'en étudier la genèse pour mieux en comprendre le sens.

En effet, la première récrimination contre Moïse et son dieu survient très rapidement, lorsque les Hébreux apprennent que les chars du pharaon sont lancés à leur poursuite, dans le désert. Les dix plaies miraculeuses n'ont donc pas suffi à nourrir en YHWH une confiance suffisante. Ils reprochent à Moïse de vouloir les faire mourir dans le désert. Heureusement, celui-ci a plus d'un tour dans son sac et il ouvre la mer de Joncs pour permettre le passage des fugitifs et y précipiter les poursuivants égyptiens.

Et tout rentre dans l'ordre :

*Israël vit la puissance de la main de YHWH et le peuple craignit YHWH. Ils crurent en YHWH et en Moïse, son serviteur.*

(Exode XIV, 30)

Se confier à un homme capable de déclencher une telle puissance divine relève naturellement de l'évidence la plus élémentaire et on serait enclin à penser de, désormais, cette confiance est totale. Or, à peine passé le temps de chanter les louanges de YHWH que le doute revient avec la soif :

*Le peuple murmura contre Moïse en disant : « Que boirons-nous ? »*

(Exode XV, 24)

La soif passée, de nouveaux murmures surviennent :

*Les fils d'Israël dirent : « [...] Vous nous avez fait sortir dans ce désert pour laisser toute cette assemblée y mourir de faim. »*

(Exode XVI, 3)

La réponse est immédiate : les caïlles et la manne arrivent le lendemain sur le camp. Ce qui n'empêchera pas le peuple de murmurer à nouveau, dès le chapitre suivant, à cause de la soif.

Et cette alternance entre mauvaise humeur du peuple et réponse de YHWH via Moïse se poursuivra tout au long de l'Exode, pour culminer avec l'épisode du Veau d'or. La mise en scène est agencée comme dans un film de Cecil B. deMille : le peuple arrive au Sinäi et jure fidélité à YHWH, devant une montagne des plus impressionnantes :

*Au troisième jour, il y eut des foudres et des éclairs ainsi qu'une lourde nuée sur la montagne, avec le son très puissant d'un shofar. [...]*

*Le mont Sinäi était tout fumant, car YHWH y était descendu dans le feu et sa fumée montait comme la fumée d'une fournaise. Toute la montagne tremblait violemment. La voix du shofar devenait de plus en plus forte. Moïse parlait et Élohîm lui répondait par une voix.*

(Exode XIX, 16-19)

Même aujourd'hui, une telle démonstration impressionnerait les plus sceptiques, qui mixte des phénomènes tectoniques (volcanisme et séisme) avec des manifestations météorologiques (orage). Ce sont d'ailleurs des phénomènes dûment constatés qui pourraient être dus à la présence de radon radioactif dans le panache. Ces orages volcaniques pourraient par ailleurs avoir participé à l'élaboration de particules complexes ayant généré la vie.

Mais ce n'est pas réellement de cela qu'il s'agit ici et Moïse n'hésite pas à gravir la montagne, qui est interdite aux autres hommes sous peine de mourir de flèches ou de pierres lancées par des mains non-humaines. Il y séjourne quarante jours et se fait dicter le Décalogue ainsi qu'une partie de l'apparat législatif et religieux d'Israël.

Mais quarante jours, c'est bien long et on s'habitue à tout. Aussi le peuple commence à nouveau à manifester sa mauvaise humeur :

*Le peuple vit que Moïse tardait à redescendre de la montagne et se rassembla auprès d'Aaron. Ils lui dirent : « Façonne-nous des élohîm qui marchent au-devant de nous, car ce Moïse, l'homme qui nous a fait monter du pays d'Égypte, nous ne savons pas ce qu'il est advenu de lui. »*

(Exode XXXII, 1)

Et sans contester une seule seconde, Aaron, qui semble oublier qu'il est le frère de Moïse et qu'il a participé à toutes les évocations de YHWH, commence à prélever tous les bijoux en or pour confectionner un veau en métal fondu. Mais les choses semblent compliquées dans l'esprit de tous car ils disent ceci :

*« Voici tes élohîm, Israël, qui t'ont fait monter du pays d'Égypte ! »  
Aaron et érigea un autel devant lui. Puis il cria : « C'est fête demain pour YHWH ! »*

(Exode XXXII, 4-5)

Le but n'est pas de discuter en détail le sens de cette scène. Les attributs tauriques de YHWH ne manquent pas. Il est quelquefois désigné comme « Taureau de Jacob »<sup>1</sup> et les cornes constituent un élément de l'autel, dont la composition très précise fait partie de la révélation du Sinai<sup>2</sup>. On a même des images d'un Moïse *cornatus*, en particulier la fameuse statue de Michel-Ange mais que l'on retrouve également plus récemment dans le tableau de Marc Chagall. C'est probablement une erreur de traduction du mot קָרָן [qèren] que l'on doit à Jérôme de Stridon, terme qui découle du verbe קָרָן [qáran] qui a le sens de "rayonner" mais aussi "avoir des cornes", même si l'idée d'un Moïse cornu n'est pas incompatible avec les conceptions yahwistes de l'époque, la corne étant un évident signe de puissance.

Le thème central de cet événement c'est la désobéissance endémique du peuple, malgré toutes les manifestations de puissance et de protection dont YHWH l'a déjà gratifié. Il est bien sûr le premier à s'en apercevoir :

*J'ai vu ce peuple ! C'est un peuple à la nuque raide. Maintenant, laisse-moi agir ! Ma colère s'enflamme contre eux et je veux les exterminer. Mais de toi, je ferai une grande nation.*

(Exode XXXII, 9)

La première réaction de la divinité semble identifier le peuple de l'Exode à celui de Sodome et le rendre inapte à toute forme de progrès. Elle propose donc d'en débarrasser le monde. Et le dernier stique n'est pas le moins étonnant.

Nous avons eu l'occasion de développer cette étrangeté entre YHWH, Moïse et le peuple. Elle saute ici aux yeux puisque, par ces mots, la divinité ne propose pas moins que de changer son

---

<sup>1</sup>. Genèse XLIX, 24.

<sup>2</sup>. Exode XXVII, 2.



élection. Très clairement, Moïse apparaît ici comme extérieur à ce peuple à la nuque raide. Il semble constituer ce vers quoi l'humanité doit tendre.

Il reste cependant une porte entre-baillée, puisque la première partie du verset prend Moïse à témoin et semble vouloir dire, dans une expression plus populaire : « retiens-moi ou je fais un malheur ! ».

Et Moïse va le retenir, car il n'a pas encore réalisé ce qui se passait au pied du Sinai. Mais son attitude va quelque peu changer quand il s'en apercevra :

*Moïse vit à quel point le peuple était égaré, car Aaron l'avait égaré et qu'il ne serait que raillerie pour ses adversaires.*

(Exode XXXII, 25)

Mais la raillerie a un coût et Moïse appelle auprès de lui tous ceux qui sont restés fidèles à YHWH. Il leur ordonne alors de passer par l'épée tous les coupables, soit environ 3000 personnes. Mais c'est donc un moindre mal puisque YHWH voulait exterminer tout le monde. Mais on ne fait pas grief à Aaron, qui a pourtant obtempéré sans hésiter aux demandes du peuple. Mais n'est-ce pas là le rôle d'un grand prêtre ?

Le calme revenu, il peut donner aux autres la bénédiction de YHWH. Les tables, brisées par Moïse, seront refaites et tout rentrera dans l'ordre.

Dans l'ordre, pas vraiment car le livre des *Nombres* fait lui aussi état de nouvelles plaintes du peuple<sup>1</sup>. Mais nous n'entrerons plus dans le détail. Ce qu'il importe de mettre en évidence dans cette longue suite de plaintes puis de punitions et de pardons, c'est leur côté exemplaire pour les Judéens de l'Exil à Babylone.

L'insistance sur la « nuque raide » des Hébreux de l'Exode constitue une absolutisation de la désobéissance du peuple. En effet, YHWH met tout en œuvre pour l'arracher à l'esclavage, le protéger de l'armée égyptienne, de la soif et de la faim. Il multiplie les démonstrations de puissance et le peuple persiste à murmurer contre lui dès que les choses vont moins bien.

Le but des auteurs, toutes sources confondues, semble double : tout d'abord, il faut faire prendre conscience à leurs contemporains que leurs ancêtres ont été pires encore qu'eux-mêmes puisque, malgré une manifestation éclatante de la puissance de leur dieu, ils persistaient à s'en méfier. Mais en dépit de cela, YHWH leur a maintenu son alliance et les a guidés vers la terre qu'il avait promise à Abraham.

La faute commise par le peuple de l'Exil et qui lui vaut d'avoir été déporté à Babylone est, pour les auteurs, aussi grave que celle de leurs prédécesseurs. Eux aussi furent punis puisque, entre autres, ils ont dû errer quarante années dans le désert. Mais malgré l'ampleur de leurs erreurs, ils ont finalement été sauvés et ont pu gagner la terre de Canaan.

Il y a sans doute là une pédagogie de la faute et du pardon : aussi grande soit-elle, YHWH conserve en lui-même la possibilité de pardonner. Mais c'est une possibilité qui ne s'obtient pas sans effort.

Mais désormais, il faut encadrer étroitement ce peuple frondeur.

Et entre deux déplacements, entre une plainte du peuple et la réaction de la divinité, les auteurs vont insérer dans les livres de Moïse de très longues plages littéraires destinées à fixer les lois de YHWH, qu'elles soient du domaine religieux, moral, politique ou même économique. Ces lois mêmes que le peuple de l'Exode a méprisées et que celui de l'Exil doit appliquer à la lettre s'il veut retrouver un jour la terre de Juda.

Et cette dimension pose la question de la fonction même du personnage de Moïse vis-à-vis du peuple qu'il guide.

---

<sup>1</sup>. *Nombres* XI, 1 ; XI, 4 ; XIV, 1-5 ; XX, 2-5...

## 6.2. Moïse, prophète et législateur

Aucun titre précis n'est attribué à Moïse pour définir l'ascendant qu'il prend sur le peuple. Lors de sa toute première rencontre, quand il sépare deux Hébreux qui se battent, on lui dénie le titre de chef, שַׂר [sar]. Ce terme ou un autre, רֹאשׁ [rosh] "tête" est utilisé fréquemment, dans les quatre livres qui relatent sa vie, mais toujours pour désigner les chefs de tribus ou de clan.

On voit cependant Moïse en train de « juger » le peuple, dans un passage que nous avons eu l'occasion d'aborder : c'est le moment où il reçoit son beau-père, Jethro. Juger est un acte royal et il trouve son point d'acmé dans la personne de Salomon, dont ce fut la qualité première.

Mais, précisément, la venue de Jethro n'est pas sans incidence sur cette fonction prêtée à Moïse puisqu'il lui conseille de déléguer ce pouvoir de jugement aux chefs des tribus, des clans et des familles selon le degré d'importance de la chose à juger.

Et nous avons vu que Moïse avait accepté les conseils de son beau-père, perdant ainsi ses pouvoirs politiques auprès du peuple.

Enfin, la dernière qualité prêtée à Moïse est celle qui lui sert d'épithète et que nous avons utilisée en exergue de ce chapitre, celle de prophète et qui fait de lui, le modèle absolu de cette activité. Cependant, son action, ses attitudes ne correspondent guère à l'image qu'on se fait des prophètes, si on les compare avec celles qu'on trouve dans le reste du texte biblique.

En fait, la fonction première de Moïse est plutôt celle du législateur. Sa tâche est de fixer la loi, une loi que l'on qualifiera rapidement de « mosaïque », pour les générations futures. On parle en effet de תּוֹרַת מֹשֶׁה *tôrat Moshe* pour définir l'appareil juridique contenu dans les quatre livres dont il est le héros.

En effet, dans tous les livres où elle est mentionnée, les droits et devoirs sont toujours déclinés à l'imparfait, c'est-à-dire, dans un curieux oxymore linguistique franco-hébreu, au futur. Ce sont des objectifs à accomplir quand le peuple sera installé dans la Terre Promise.

Il n'est bien sûr pas question ici d'en faire le détail, mais attardons-nous un moment sur le Décalogue, les dix paroles gravées à deux reprises sur les tables de la Loi.

La grande proclamation biblique énoncée à deux reprises avec très peu de variantes, le Décalogue<sup>1</sup>, recense les commandements supposés fondateurs du peuple d'Israël. Leur nombre est sans doute l'indice de peuples sans écriture pour lesquels les dix doigts des deux mains, lorsqu'ils étaient au complet, devaient constituer un support mnémotechnique fiable. Rappelons-en rapidement le contenu :

- 1. Affirmation du monothéisme.
- 2. Expulsion de l'idolâtrie.
- 3. Condamnation du blasphème.
- 4. Obligation du Shabbat.
- 5. Honneur rendu à ses géniteurs.
- 6. Interdiction du crime.
- 7. Prohibition de l'adultère.
- 8. Interdiction du vol.
- 9. Rejet du faux témoignage.
- 10. Rejet de la convoitise.

En première lecture, nous pourrions simplement constater qu'il s'agit là des principes fondamentaux à toute forme d'organisation sociale, issue d'un groupe humain soucieux de pérennité. On retrouve d'ailleurs des proclamations similaires dans le *Livre des Morts* égyptien (vers

---

<sup>1</sup>. Exode XX, 1-18 et Deutéronome V, 6-21.

le milieu du II<sup>e</sup> Millénaire avant notre ère) ou encore dans la *Série Shurpu* à Babylone (XIV<sup>e</sup> – XI<sup>e</sup> Siècles).

De tels rapprochements sont donc de nature à nous faire penser qu'il s'agit bien là de propos à portée universelle. Le Décalogue biblique pourrait alors légitimement prétendre au rôle de fondateur premier d'une éthique humaniste.

Mais gardons-nous de toute tendance à considérer les choses de façon synchronique. Les commandements énoncés ici ne concernent que les Israélites. C'est un résumé législatif essentiellement ethnique : l'interdiction de tuer l'autre, de lui prendre sa femme et ses biens ne s'applique pas lorsqu'il s'agit de peuples étrangers.

Mais l'œuvre législative que l'on prête à Moïse est nettement plus copieuse que ces dix commandements très généralistes. Ce ne sont pas moins de 613 מצוות [*miçvôt*], "commandements" qui se déclinent tout au long des quatre livres, mais principalement dans *Lévitique* et *Deutéronome*. Ils se décomposent de la manière suivante :

– 248 sont positifs : « tu dois » ; leur nombre est symbolique et correspond, selon la tradition talmudique, à chacun des parties du corps ;

– 365 sont négatifs : « tu ne dois pas » ; ils se réfèrent naturellement au nombre de jours de l'année solaire ; mais pas plus que dans le premier cas, cette justification ne figure dans la Bible.

À dire vrai, il est fort peu vraisemblable d'attribuer la paternité de ces règles législatives à Moïse, ni même de penser qu'elles remontent à une époque aussi éloignée. En effet, beaucoup d'entre elles ne seront guère appliquées dans les époques suivantes. En outre, il en existe de nombreuses qui renvoient à un mode de vie agraire, ce qui n'est guère approprié à des gens errant dans le désert.

D'autant que, dans la pratique judiciaire de l'ancien Orient, on légiférait essentiellement par des jurisprudences. La loi n'était pas préventive, comme elle l'est maintenant, mais elle résultait d'un jugement. Ce qui laisse bien sûr penser que ces codes législatifs constituent plutôt une compilation de sentences plutôt qu'un genre de Code Civil avant la lettre. D'autant qu'ils présentent un caractère très éclectique, mariant consignes liturgiques, militaires, économiques, sociales, morales et même alimentaires dans un joyeux désordre.

Mais il importait de les rassembler sous une seule main pour en montrer l'unité, reflet de celle de YHWH, comme il était essentiel que ce fût à Moïse d'en attribuer la paternité, lui qui a connu YHWH « face à face »<sup>1</sup>.

En effet, malgré sa présence et en dépit de l'omniprésence de YHWH, le peuple de l'Exil n'a cessé de mettre en doute les capacités protectrices de leur dieu. Moïse a dû donc forger, en bonne logique, tout un appareil juridico-religieux pour éviter ces errements dans l'avenir.

En outre, il a également fixé une liturgie extrêmement précise qui donne aux prêtres une fonction essentielle dans le gouvernement des âmes. C'est sans doute la raison pour laquelle il n'a, lui-même, aucune fonction précise.

Pour les Exilés à Babylone, auxquels ce texte s'adresse, la fonction royale était provisoirement vidée de sa substance, puisqu'elle n'existait plus en tant que réalité politique. La fonction religieuse, en revanche, était essentielle et, dans les textes « techniques », elle fait l'objet d'une description extrêmement pointilleuses : il ne faudra pas moins de six longs chapitres, par exemple, pour fixer les règles de construction de l'Arche et du Sanctuaire, avec un souci des détails frisant la maniaquerie<sup>2</sup>.

L'Exode semble donc avoir pour vocation première de livrer, aux Exilés, une religion clé en main, c'est-à-dire avec la divinité unique mais aussi le mode d'emploi qui va avec. Et ce mode d'emploi passe uniquement par un clergé puissant et dont on ne doit surtout pas discuter les ordres.

---

<sup>1</sup>. Exode XXXIII, 11.

<sup>2</sup>. Exode XXXV-XL.

Un clergé qui possède les codes liturgiques et rituels pour faire le lien entre le peuple et son dieu. Mais aussi un clergé qui, pour un temps au moins, devra cumuler les pouvoirs spirituel et temporel.

C'est aussi sans doute la raison pour laquelle ce personnage de Moïse finit par s'effacer de toute stature politique ou religieuse. Il reste le prophète mais n'incarne pas officiellement la fonction de chef et renonce à celle de juge. Quant à la prêtrise suprême, elle est exercée par Aaron et par les Lévites après lui.

Et même si YHWH dit à Moïse « j'ai fait de toi un dieu pour Pharaon »<sup>1</sup>, il ne doit pas y avoir, autour de ce personnage, la même ambiguïté qui existait autour d'Abraham. Le patriarche symbolise le père fondateur, avec Moïse, c'est le peuple qui vient à l'existence. Et d'ailleurs, il n'était pas question de prendre avec lui le même risque qu'avec Abraham aux Chênes de Mamré, où sa tombe est devenue un sanctuaire :

*C'est là que mourut Moïse, le serviteur de YHWH, au pays de Moab, de la bouche de YHWH. On l'ensevelit dans la vallée qui se trouve au pays de Moab, mais personne à ce jour n'a connu sa sépulture.*

*Moïse avait cent-vingt ans quand il mourut. Son œil ne s'était pas terni et sa vigueur était entière.*

(Deutéronome XXXIV, 5-7)

Le lieu de sépulture de Moïse reste donc à jamais inconnue, d'autant plus inconnu que, selon cet extrait, c'est Yhwh en personne qui s'est chargé de l'ensevelissement, sans doute afin qu'aucun homme n'en garde la mémoire.

Nous pouvons constater que la prophétie de YHWH annoncée avant le Déluge se réalise avec Moïse. Tout indique ici qu'il aurait pu continuer à vivre encore longtemps, mais qu'il était écrit que ses jours s'arrêteraient en vue de la Terre Promise, à l'âge « parfait » de cent-vingt ans.

Comme il a beaucoup été question du film de Cecil B. deMille dans cette séance, disons un mot sur un personnage énigmatique du film : Dathan. Il a certes une réalité biblique, mais qui n'est pas tout à fait celle qu'on lui donne dans le film. Il apparaît dans ce qu'on appelle généralement la révolte de Coré : 250 hommes contestent la suprématie de Moïse et Aaron, au nom du principe que tout le peuple est saint et qu'il n'y a aucune raison que certains soient plus saints que d'autres. Ils les accusent également de vouloir les faire mourir dans le désert.

Cela tournera plutôt mal pour lui et ses associés puisque le sol s'ouvrira sous eux et ils descendront directement au Sheol, sans passer par la case départ.

Mais le personnage tel qu'il est représenté dans le film de Cecil B. deMille apparaît un peu comme un fil rouge durant tout le récit.

Il est d'abord proche de Pharaon et n'hésite pas à trahir ses frères pour soigner ses propres intérêts.

Il convoite également la fiancée de Josué, qu'il n'hésite pas à dénoncer comme rebelle aux Égyptiens.

Il est toujours prêt à alimenter les révoltes contre Moïse.

Et, de fait, les enjeux du film sont très marqués par le maccarthysme. Le cinéaste est très clairement antisémite mais il présente l'histoire de Moïse et des Hébreux comme celle du monde libre, chrétien, face aux forces païennes (ici l'Égypte) mais qu'on situe assez facilement du côté de l'Est de l'Europe.

Et ce personnage de Dathan concentre dans ce film tous les clichés véhiculés sur les juifs : lâcheté, duplicité, convoitise, complotisme...

---

<sup>1</sup>. Exode VII, 1.